

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Azélie Chenu - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain -

Excusés : Marie Martinod (pouvoir à Anthony Destaing) - Rose Paviet (pouvoir à Sabine Sellini) - Laëtitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Pascal Valentin (pouvoir à Anne Le Mouëllic) - Amélie Viallet (pouvoir à Sylviane Duchosal).

Absents : Murielle Chenal - Marie Latapie

Monsieur Anthony Destaing a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

Date de convocation : 18 novembre 2022

Date publication : 1^{er} décembre 2022

N°21 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il est nécessaire d'acquérir une nouvelle dameuse pour le damage de l'espace nordique de Prachanié à Granier. Le montant estimé pour une dameuse d'occasion est de 83 000 € HT.

Il est possible de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de Savoie.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise Madame le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil départemental de Savoie pour l'acquisition d'une dameuse ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune ;
- Autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTANG

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anthony DESTANG', written over the printed name.